



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E15326

VALABLE JUSQU'AU 02/10/2025

ÉDITÉ LE 21/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2002

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 05/06/2013
200 000

Raison sociale : DAGNICOURT ETS

11 RUE WILLIAM DIAN
27620 GASNY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVREUX 2002 B 428

Siret : 442 982 724 00027

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 26 17983

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 53653391

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 53653391

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Téléphone : 02 32 52 11 20

Fax : 02 32 52 38 21

Portable :

Site Internet :

E-mail : mlv@dagnicourt.fr

Responsabilité légale :

FERRAND STÉPHANE GÉRANT / LERICHE SOPHIE CO-GÉRANTE

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	05/10/2021
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	05/10/2021
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	05/10/2021
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	16/01/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	16/01/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	16/01/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	16/01/2024
o Fenêtres de toit	05/10/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	05/10/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	05/10/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.